

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 novembre 2020

L'an deux mil vingt le mardi 10 novembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 05/11/2020

Date d'affichage 05/11/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Procurations : 2

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystel VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absents excusés : Madame Marion VEISTROFFER a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GAZENGEL.

Était absent non excusé : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Anaïs LAUTRU a été élue secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DU BOURG 3EME TRANCHE

La commission aménagement/urbanisme en lien avec la commission finances se sont réunis pour étudier la date de commencement des travaux de l'aménagement de la 3^{ème} tranche du bourg.

La première estimation du Cabinet Plaine Etude s'élève à 600 000 € avec parking (150 000€ pour 80 places).

Cet investissement pourra être financé de la manière suivante :

DETR	FCTVA	Amende de Police	Fonds Concours	Plan de relance	CTR Région	Autofinancement	TOTAL
60 000 €	180 000 €	10 000 €	26 171 € (voir conditions)	9805 €	67 744 €	246 280 €	600 000 €

Ces montants sont à titre indicatifs :

- FCTVA : dépend de l'état d'avancement des factures mandatées au 31/12/2020
- Amende de Police : possibilité d'avoir + ou – en fonction du nombre de dossiers déposés
- Fonds de concours : sous condition de réaliser une aire de camping-car
- Région : cette subvention est soumise à un début de travaux avant le 01/06/2021

Monsieur Le Maire s'est entretenu avec M. VEUGEOIS du Cabinet Plaine Etude sur les dates de début de travaux.
Ce dernier préconise l'élaboration des travaux en 2 phases :

- Avril-Mai 2021 : voirie réseaux distribution en lien avec Laval Agglo
- Septembre 2021 : fin de l'aménagement

A titre d'information, pour 2021, les prix du marché sont annoncés en baisse d'environ 20 %.
Il restera à définir le nombre de places de parking qui pourrait être diminué en fonction des ressources de la collectivité.

Monsieur Le Maire propose d'engager les travaux au printemps prochain.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

Contre : 1 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 13 novembre 2020.

Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20201110-2020-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2020

